49.3 : le curieux ballet du RN et de la majorité!

Article rédigé par Boulevard Voltaire, le 30 septembre 2023

Source [Boulevard Voltaire]: Éviter le fiasco de 2022. Le cauchemar de la réforme des retraites ne se rééditera pas pour le gouvernement. Désormais convaincue de l'absence totale de consensus au sein de l'Assemblée nationale, Élisabeth Borne va recourir massivement à l'article 49.3 permettant au gouvernement de passer outre un éventuel vote des députés. L'article désormais le plus connu de la Constitution de 1958 va servir à de nombreuses reprises. Loi Immigration, projet de loi de finances, de la Sécurité sociale... Il se murmure, dans les couloirs du palais Bourbon, que le gouvernement ne se bercera plus d'illusions. Ainsi, il a été convenu, ce mercredi, en Conseil des ministres, de s'autoriser à recourir à cet article pour faire adopter la loi de programmation des finances publiques.

L'impossible compromis

C'est l'autre bruit qui court, <u>amplifié par Mediapart</u>. En commission des finances, Jean-Philippe Tanguy a avancé sa position : d'accord pour s'abstenir, sous réserve que les aides européennes soient conditionnées à l'adoption de ce texte qui a pour ambition de fixer la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027. En d'autres termes, le député de la Somme voudrait que le RN s'abstienne si le gouvernement accepte ses demandes, ce qui permettrait à Élisabeth Borne de se passer de l'utilisation du 49.3 . Un éventuel deal qui fait hurler la gauche. « Nous assistons à un drôle de manège », a raillé le député socialiste Philippe Brun, cité par Mediapart. « Une opposition déclarée qui mène une sorte de tango avec la majorité. » Autant dire que la gauche suit cela avec gourmandise. Du côté de la majorité, certains voient cette esquisse d'entente avec beaucoup d'appréhension.

Lire la suite

30/09/2023 01:00